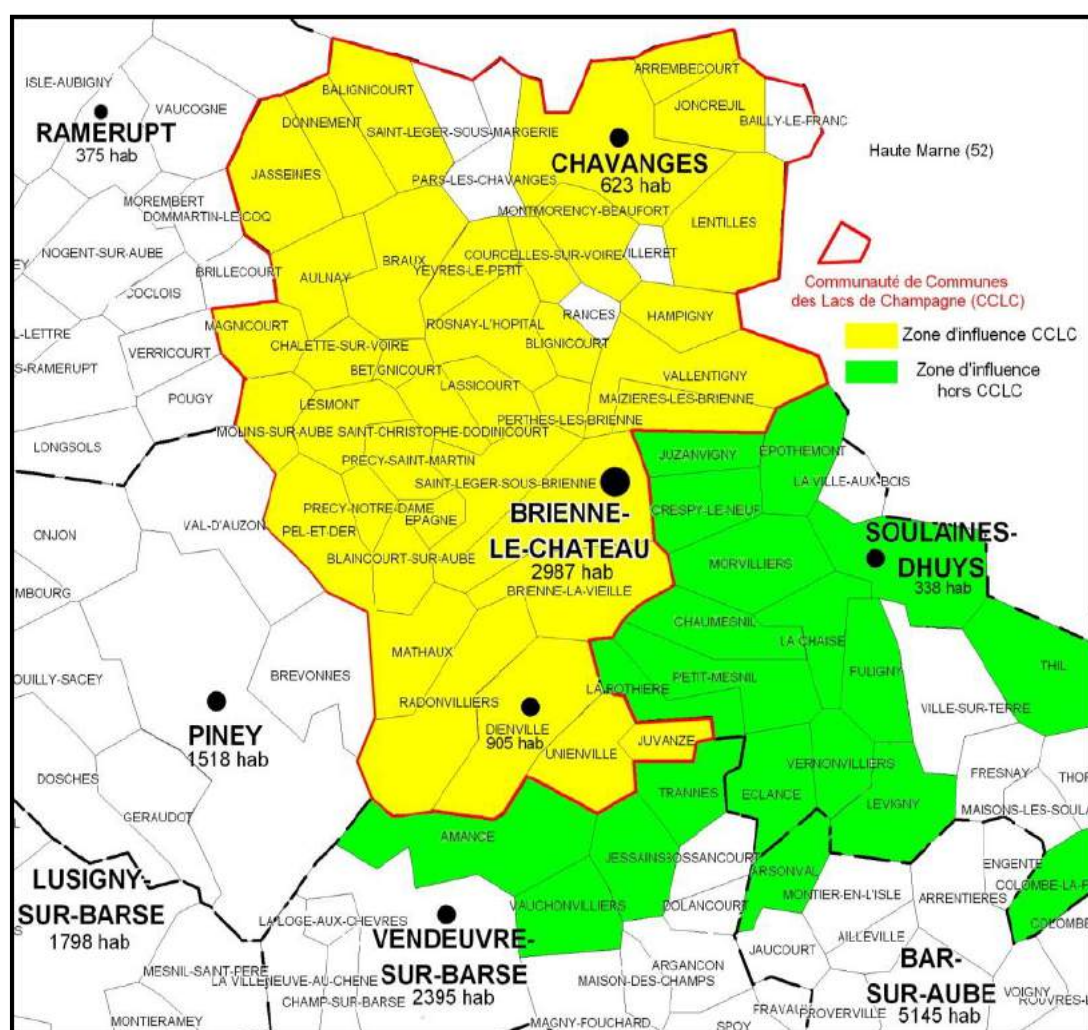


PARTIE III : LE DIAGNOSTIC PARTAGE

Le portrait social et les problématiques du territoire

Notre territoire : La Communauté de Communes des Lacs de Champagne



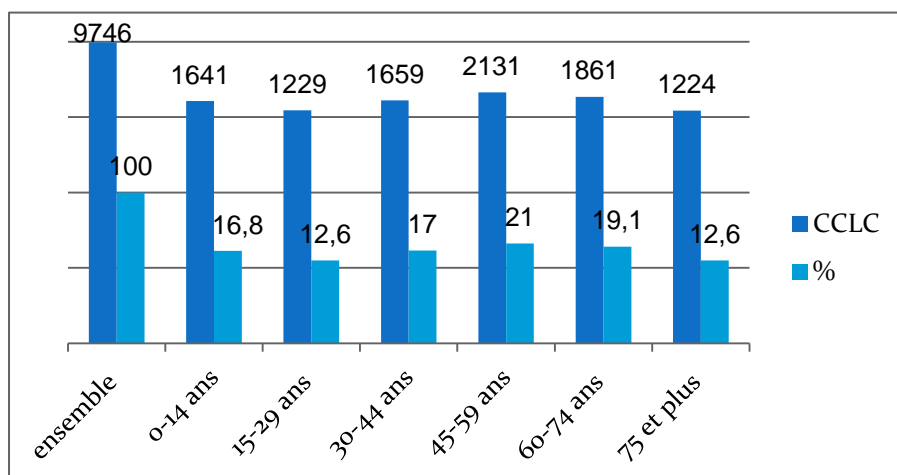
Le territoire de la communauté de communes des Lacs de Champagne se situe au nord-est du département de l'Aube, dans le grand Est.

La population totale de cette structure intercommunale est de 9746 habitants répartis sur une superficie de 440.34 km². Mais le territoire d'influence de l'association est plus large, car nos actions s'étendent également sur une partie du territoire de la communauté de communes de Vendevre et de Soulaines.

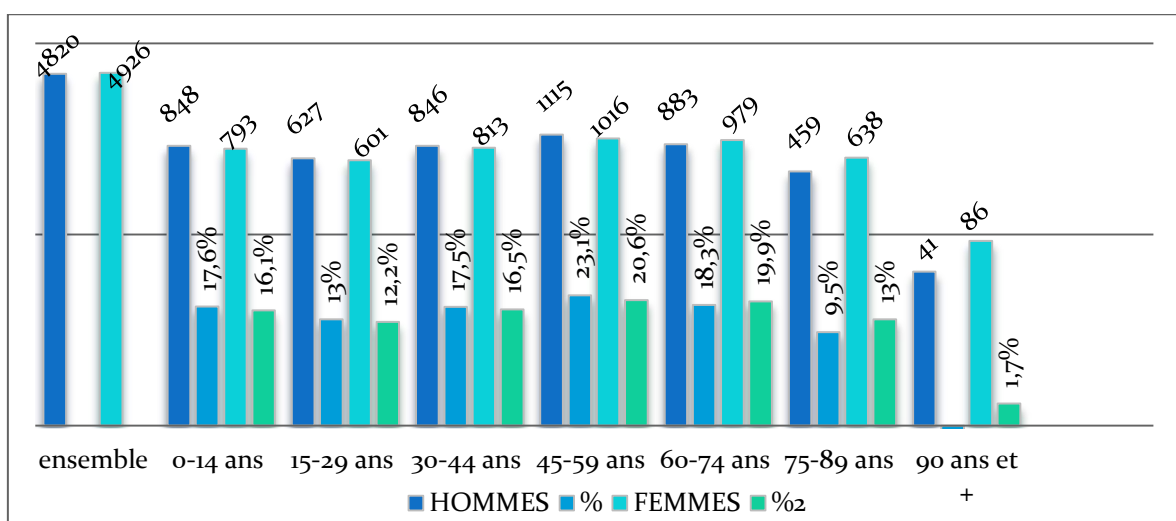
Evolution de la population

Pour information, nous signalons qu'il est difficile de réaliser des comparatifs avec les années précédentes, puisque le territoire a subi des modifications.

Répartition de la population par tranches d'âges



Population par sexe et âge



Source : Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016.

Une population vieillissante et un haut niveau de personnes âgées dites «dépendantes ».

L'évolution annuelle moyenne de la population du territoire (CCLC) est de - 0,4 %. Le graphique de la répartition montre que la tranche 0-29 ans (29,4%) est inférieure de -6,1% à la répartition dans le département de l'Aube (35,5%). La tranche 60 et 75 ans représente 31,7% de la population. Au niveau du département, la tranche des 60 ans et plus représentait en 2007, 22.6% de la population, en 2016 elle en constituait 25.7%. Sur notre territoire elle représente pratiquement un tiers de la population. Pour information, il est prévu, pour la part des plus de 60 ans, en 2030 un taux de 30.4% au niveau départemental, sensiblement identique à celui de notre territoire actuellement (source INSEE, Ompha 2010). Cette augmentation est due à l'allongement de la durée de vie et à l'arrivée des générations nombreuses issues du baby boom. Par ailleurs, la population des personnes âgées dite « dépendantes » de plus de 75 ans représente 12,6% de la population. Cette population représente 9,1% de la population française.

Bien que le vieillissement de la population soit un phénomène national, nous pouvons constater une forte représentation des seniors. Comme le montre le tableau, à partir des plus de 55 ans la tendance s'accroît. Par voie de conséquent, un glissement s'opère et génère un phénomène de vieillissement. Ce vieillissement peut être mis en corrélation avec la perte d'attractivité du territoire, mais comme le démontre l'enquête effectuée auprès des habitants (mai 2018), la qualité de vie qu'offre le territoire peut être également attractive pour les seniors.

Une population en perte de vitesse démographique

On constate une baisse de la natalité (-0.3%), en effet le solde naturel (nombre de naissances moins nombre des décès) est négatif depuis plusieurs années. La tranche des 0-14 ans est en diminution (-2%). Au niveau du département la population des 0-14 ans représente 25% de la population, alors que sur notre territoire, elle représente 16.8%. Des éléments pertinents nous permettent de constater une baisse du nombre d'enfants sur le territoire. D'après les informations de la directrice du pôle scolaire de Brienne, des fermetures de classes élémentaires sont prévues en 2019 ainsi qu'au collège (classes de 6ème et 5ème), ce qui résulte d'une baisse significative du nombre d'enfants sur le

territoire. Entre 2016 et 2018, le Centre Social a également vu le nombre d'enfants fréquentant l'ALSH diminuer sur ensemble de ses temps d'accueil.

Par contre, les chiffres que nous fournit le multi-accueil (capacité 24 places), démontrent que le taux de fréquentation est constant et régulier, lié soit à l'arrivée de jeunes ménages, soit à la naissance d'enfants dans des couples plus âgés. Mais on peut remarquer depuis peu que le nombre d'enfants fréquentant en temps complet diminue. Les parents inscrivent leurs enfants sur des contrats courts (3 jours maximum, au lieu de 5 journées). On peut supposer que des facteurs économiques incitent les parents à trouver des modes de garde moins onéreux, en faisant appel à la solidarité familiale ou locale. De même, lors des enquêtes auprès des familles d'enfants du Centre de loisirs, le coût des journées ALSH serait un frein à la fréquentation.

Une population qui se déscolarise

La population des 11-17 ans représente 828 jeunes, sur l'ensemble de cette population, 27 jeunes sont non scolarisés, ce qui représente 7% de cette population. Au niveau national, la population scolarisée des 11-17 ans représente 83% (rapport OCD 2010).

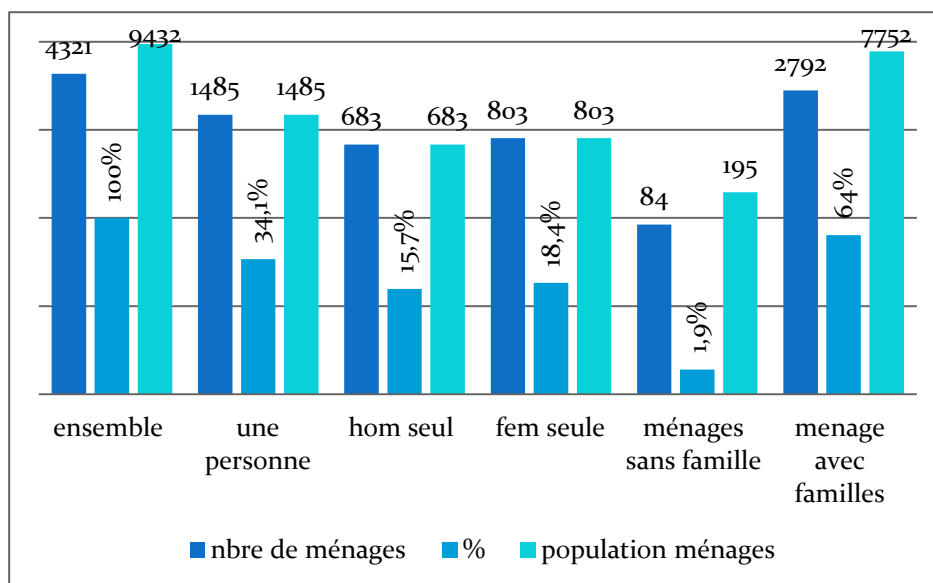
Lors des entretiens avec la conseillère de la Mission locale et la principale du collège, nous avons été informés « que de plus en plus de mineurs décrochent, actuellement 10 à 15 jeunes de moins de 17 ans ne sont plus scolarisés. Il y a encore quelques années, nous n'avions aucun mineur déscolarisé.

Le Centre social accompagne depuis peu des jeunes mineurs avec l'association l'Entraide de Bar sur Aube, en 2017 nous avons accueilli trois jeunes mineurs qui avaient décroché totalement de leur scolarité.

Composition des familles

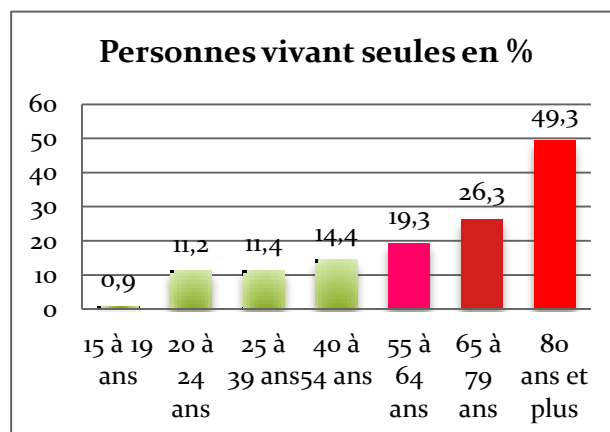


Ménage selon leur composition



Le nombre de personnes isolées en augmentation

Il y a 4321 ménages, ce qui représente 9462 personnes. Les personnes seules représentent 34,1% (35% dans l'Aube). Il y a plus de femmes seules (18,4%) que d'hommes (15,7%).



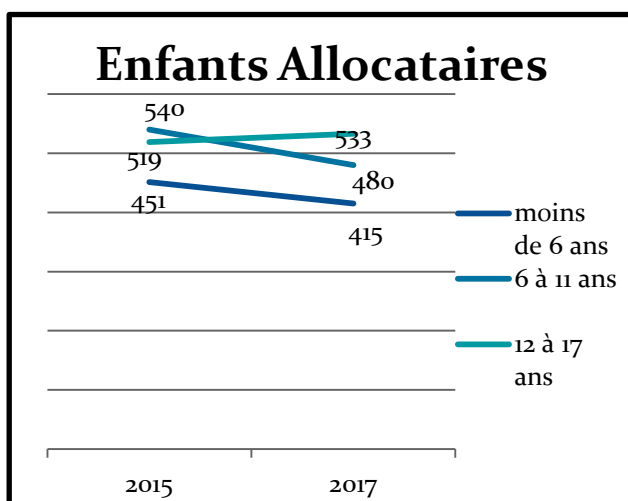
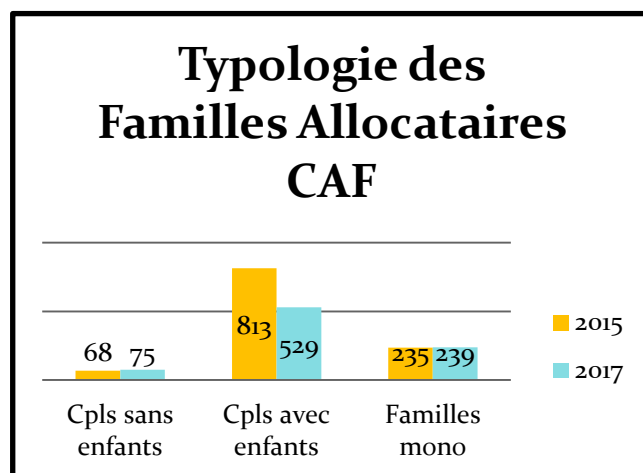
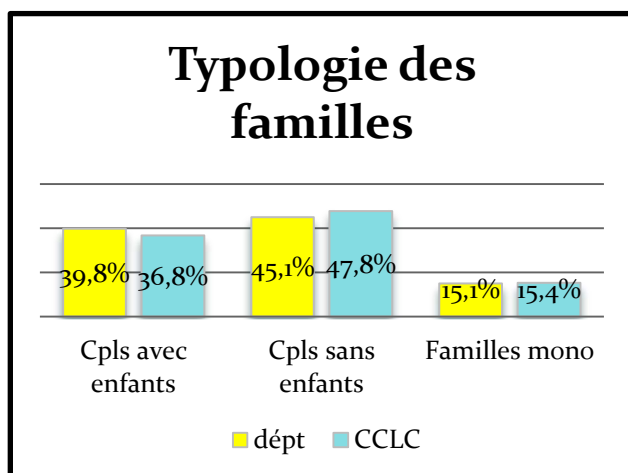
Selon les données de l'INSEE, les personnes vivant seules sont principalement les 55-80 ans et 75,6% des personnes seules ont plus de 65 ans. Bien que vivre seul ne signifie pas être isolé, nous devons être particulièrement vigilants autour des facteurs qui peuvent accroître les risques d'isolement. Deux aspects peuvent nous aider à comprendre l'isolement pour :

- pour les plus jeunes les ruptures familiales peuvent entraîner la formation de familles monoparentales

- chez les seniors, le deuil est souvent le facteur d'isolement.

Si nous analysons l'âge des personnes vivant seules, nous voyons que les 80 ans sont les plus touchés. Le vieillissement et l'isolement sont deux facteurs étroitement liés. Le rôle de la MPT-Centre Social est par conséquent de prévenir l'isolement par l'engagement et la dynamique sociale autour de ses activités pour retarder le plus possible les premiers signes de la dépendance.

Les ménages



Moins de famille avec enfants, un nombre de jeunes en baisse :

la typologie de l'ensemble des familles, montre qu'il y a moins de familles en couple avec des enfants que dans le reste du département. La part des couples sans enfants représentent 47,8%, chiffre supérieur à celui du département

Cela peut s'expliquer par le vieillissement de la population, dans la tranche d'âge des plus de 45-59 ans, ces couples n'ont plus d'enfants à charge et la tranche d'âge 60-74 ans est encore en couple.

Au niveau des familles allocataires CAF, nous constatons une forte baisse des couples avec enfants (- 65%) entre 2015 et 2017.

Et en corollaire, la variable du nombre d'enfants allocataires entre 2015 et 2017 est nettement à la baisse dans les catégories des moins de 6 ans (-10.86%) et la catégorie des 6 à 11 ans (-11.25%).

Ce constat démontre une diminution du public jeune sur le territoire, constat qui pose problème dans un contexte de vieillissement de la population et de diminution des ménages avec enfants.

Une monoparentalité toujours aussi présente et en risque de précarité

La part des familles monoparentales est pratiquement similaire, mais bien au-dessus du niveau national (14,2%). Au regard du tableau CAF (en 2018), nous constatons que le nombre de familles monoparentale est pratiquement identique entre 2015 et 2017. Sur l'ensemble des familles allocataires CAF, les familles monoparentales représente 39.5%. De plus, ces familles sont fortement exposées aux risques de pauvreté, elles représentent 27,7% des allocataires à bas revenu.

Ce dernier constat est partagé au niveau de la structure, dans le cadre des différents accueils : accompagnement de la référente famille et accueil du secteur Enfance – Jeunesse, crèche. En 2017, 10 % des personnes accueillies sont des familles monoparentales..

Emploi et activité



Population active

En 2014, la part des actifs représente 71,1% de la population en âge de travailler, inférieur à celle du département (72,5%) égal par rapport au niveau national (71,4%).

La part des chômeurs représente 14,8% de la population totale des 15 et 64 ans, soit 10,5% de la population active (10,3% au niveau national).

Par contre la part des inactifs représente 28,9% de la population en âge de travailler, comme à l'échelle nationale, les femmes sont les plus touchées par le chômage ou sans activité professionnelle.

2014	Total hommes (15.24ans)	Actifs Hommes	Dont Chômeurs hommes	Total Femmes (15.24ans)	Actifs Femmes	Dont Chômeurs Femmes
CCLC	2946	74.6% 2197	13% 285	2820	67.5% 1902	16.8% 319
Aube	95073	75.4%	15.2%	95554	69.6%	13.9%

Le marché du travail : un territoire qui s'appauvrit

Evolution de la demande d'emploi

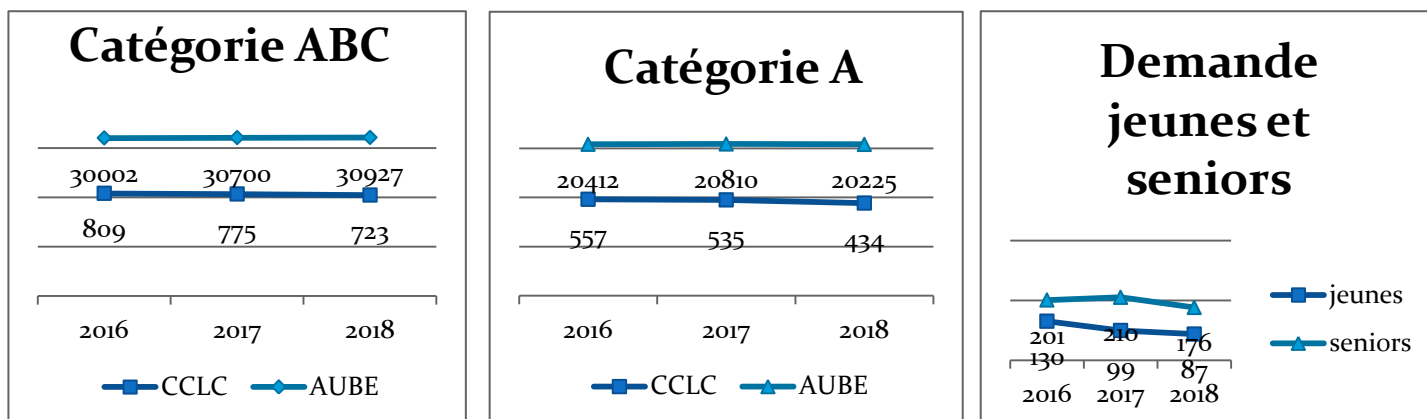
Au regard des tableaux ci-dessous, sur l'ensemble des catégories (ABC)³, nous constatons une diminution de la demande d'emploi (-10%) passant de 809 personnes en 2016 à 723 personnes en 2018. Cette baisse est nettement plus importante dans la catégorie A¹ sur la variable de deux années, soit - 22,1%.

Moins de jeunes en demande d'emploi que chez les seniors

Le nombre des jeunes en âge de travailler a baissé significativement depuis 2 ans, en mars 2016, ils étaient 130 jeunes en demande d'emploi, en 2018, ils sont 87, soit, une

³1. Catégorie A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat. Source Pôle emploi

baisse de 33,1%. Par contre, chez les seniors, elle est moins importante : 12,4%.(Source pôle emploi, 2018).⁴



Il est à préciser, comme à l'échelle nationale, que les femmes sont les plus touchées par le chômage ou sans activité. La part des femmes sans emploi est plus importante que les hommes 52,8% contre 47,2%.

Les professionnels de Pôle Emploi, nous informent qu'il faut mettre en corollaire à cette tendance la perte du nombre d'habitants (perte démographique), l'effet des derniers postes « emplois avenir » et du départ des jeunes. Globalement, notre territoire s'appauvrit en termes d'emplois. Les usines ferment (Dienville), provoquant des pertes d'emplois qui ne sont pas remplacés, à cause d'un manque de création d'activités. Il n'y aura apparemment pas de nouveaux projets d'implantations d'entreprises dans un avenir proche.

⁴ Statistiques du marché du travail par zone administrative, région Grand Est ,2018

Revenus et Ressources



Le niveau de vie

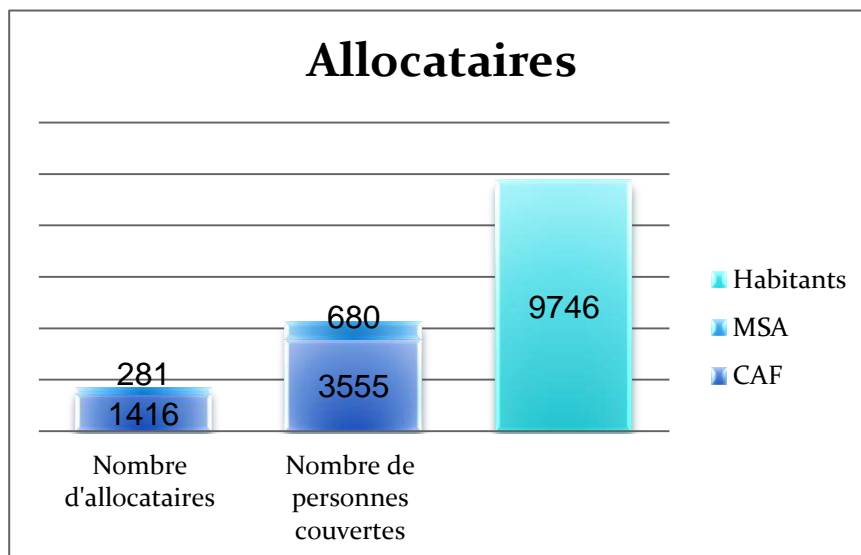
Un faible revenu net et un taux de pauvreté supérieur au taux national

	CCLC	Aube	France
Niveau de vie médian	19040€	19255€	20184€
Part des ménages imposables	54,1%	54,8%	58,1%
Taux de pauvreté	14,7%	15,6%	14,1%

Source INSEE 2014

Nous pouvons constater que le revenu médian est en deçà de la moyenne nationale et départementale, ainsi que la part des ménages imposables. Quant au taux de pauvreté, il est en deçà du niveau départemental, mais légèrement au-dessus du niveau national. Ces données montrent bien que **le niveau de vie moyen de la population du territoire n'est pas très confortable.**

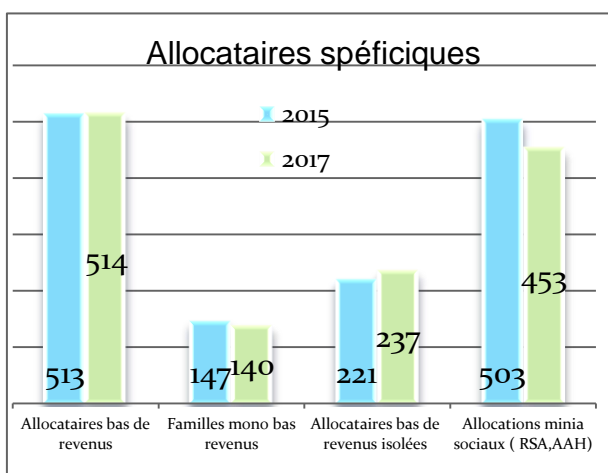
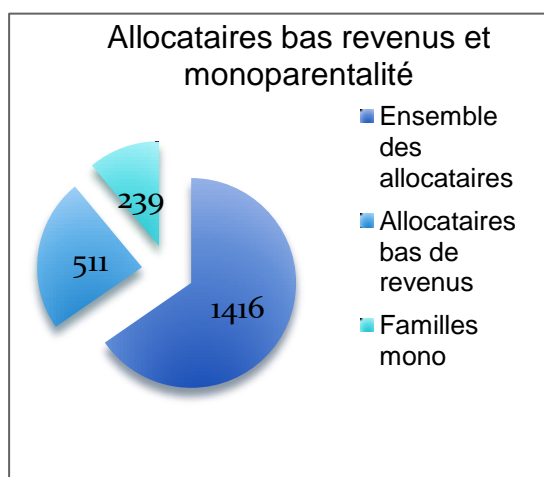
Les allocataires des prestations sociales



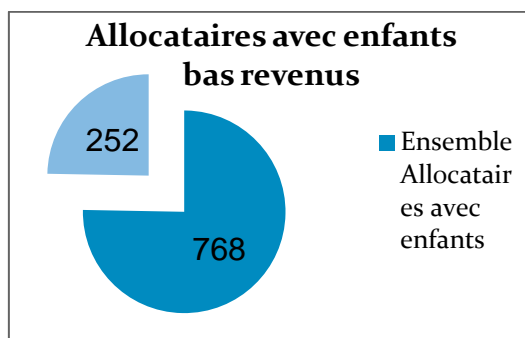
Source CAF /MSA : 2018

Selon les données CAF et MSA, 43,45% des habitants du territoire sont couverts et par conséquent perçoivent des allocations familiales (logements, RSA), la majorité des allocataires étant rattachés à la CAF.

Une population qui se fragilise



On constate qu'un tiers des allocataires sont en situation de bas revenus (36%), ils vivent en dessous du seuil de pauvreté établi à 1008€ en France (Source INSEE 2014). Il est également important de noter que plus de la moitié des familles monoparentales (58,5%) ont aussi un bas revenu¹. L'évolution des allocataires spécifiques tels que allocataires bas revenus, familles monoparentales à bas revenus est identique entre les deux années. Par contre nous pouvons constater que la part des allocataires minima sociaux est à la baisse (- 10%), mais à l'inverse les allocataires bas revenus isolés (chômeurs vivant seuls) sont quant à eux en augmentation (+ 7,25%).



38% des allocataires avec enfants sont en situation de bas revenus et 13,4% des personnes touchent le RSA.

Ces éléments démontrent qu'une partie de la population tend à se fragiliser et qu'un glissement s'effectue, marquant des inégalités.

1. Bas revenus : indicateur CAF d'évolution de pauvreté monétaire

Activité économique :

Des conditions d'emploi majoritairement stables, mais beaucoup à temps partiel

Sur le territoire, le taux d'emploi est de 60,6 % (64,9% au niveau national), 474 entreprises proposent 3307 emplois (source INSEE 2014). La part des ouvriers/employés est la plus importante (59.8%).

Part de l'emploi selon la catégorie professionnelle

Catégories	CCLC
Agriculteurs	7
Artisans commerçants	7.3
Cadres, professions intellectuelles	6.9
Professions intermédiaires	19
Employés, ouvriers	59,8%

Conditions d'emplois des actifs avec emploi

Les emplois précaires CDD, intérim, apprentissage	414	11,6%
Les emplois stables Fonctionnaires, CDI	2533	71,5%
Non salariés indépendants Employeurs	595	16,8%

Temps partiel

Nombres de salariés	2947
Nombres de salariés en temps partiel	480
Femmes en temps partiel	398
Hommes en temps partiel	82

Les actifs avec emploi occupent beaucoup plus des emplois stables (71,5%) que des emplois précaires. Par contre si nous croisons les conditions d'emploi et la durée du temps

de travail, nous constatons que les actifs ayant un emploi, sont pour 16% d'entre eux, en temps partiel, dont pratiquement 30% chez les femmes.

Non seulement les femmes sont touchées majoritairement par le chômage, et lorsqu'elles travaillent, elles sont à temps partiel pour un tiers d'entre elles.

Type d'activités des entreprises

Secteurs	CCLC
Ensemble des entreprises	474
Industrie	47
Construction	69
Commerce, transport, hébergement restauration	160
Services aux entreprises	90
Services aux particuliers	108

Une population à faible niveau de qualification

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée

Population non scolarisé : 7615			
	Par %	Hom	Fem
Aucun diplôme ou BEPSC	43.3	38.2	48.3
CAP /BEP	28.2	35.7	21
Baccalauréat	13.8	13.2	14.3
Diplôme de l'enseignement supérieur	14.7	12.9	16.4

Pratiquement une personne sur deux de plus de 15 ans non scolarisée n'a aucun diplôme ou seulement un brevet des collèges (43.3% contre 28% dans l'Aube). C'est encore plus élevé chez les femmes (48.3%). Pratiquement un quart de la population active a un niveau CAP/BEP. L'absence de diplômes reste un frein à l'accès à l'emploi dans et en dehors du territoire. Ce faible niveau de qualification met en évidence une adéquation avec les emplois existants sur le territoire. Les jeunes et surtout les femmes sont loin de l'emploi et encore plus des emplois dits « stables », garantissant une rémunération et des conditions de travail décentes.

Mobilité : un enjeu pour le territoire

Le territoire est depuis quelques années mal desservi par la plupart des voies de communications. La ligne de chemin de fer transportant des voyageurs n'existe plus. Les gares les proches se situent à Bar sur Aube et Vendevre sur Barse. Les axes autoroutiers sont éloignés (Arcis/Aube 35kms, Vendevre 30 kms). Globalement le territoire est loin des principales voies de communication ce qui ne favorise pas l'implantation d'entreprises. Au niveau du transport en commun, deux navettes par jour relient Brienne Le Château et Troyes (coût 8€ l'aller). Le service TINEO permet des déplacements sur le territoire de la CCLC pour 5€ par personne le déplacement. Un service onéreux pour les usagers et la collectivité. Pour les déplacements, les habitants utilisent majoritairement la voiture (86.7% des ménages ont une voiture). Les familles qui ont répondu aux questionnaires (200) utilisent la voiture pour les services et le travail à 90% et pour les loisirs à 68%.

Il existe une réelle fracture de mobilité, au niveau des jeunes par exemple, des jeunes en situation de précarité sociale, la conseillère de la mission locale, nous informe que faute de moyens de transport, ces jeunes ne peuvent suivre des dispositifs de reconversion organisés à Bar sur Aube. De même, les bénéficiaires de l'épicerie sociale ont des difficultés pour se rendre sur les sites d'ouverture de l'épicerie, notamment à Chavanges.

Un regard sur les Flux de la population

En 2014, 8.8% des ménages ont changé de lieu d'habitation.

De plus le solde migratoire est faible, voir négatif (-0.1%) cela signifie qu'il y a pratiquement autant de personnes ayant intégré le territoire que de personnes l'ayant quitté.

Logement



Les immeubles d'habitation de 3 étages posent des problèmes

De nouvelles populations logées dans l'habitat social sont à prendre en compte

Sur l'ensemble des résidences principales, la majorité des occupants (66.8%) sont propriétaires. Dans les 30.1% de locataires, 13.7% sont domiciliés dans un logement HLM. Il y a peu d'immeubles d'habitation, ces derniers ne dépassent pas 3 étages, ils ne sont donc pas dans l'obligation d'installer un ascenseur. L'assistante sociale nous informe qu'il y a quand même un problème d'accessibilité pour les personnes handicapées et les personnes âgées. Au niveau de l'habitat social le département de l'Aube en 2014 disposait de 22% du parc d'habitat social de la champagne Ardenne. Selon l'Association Régionale pour l'Habitat en Champagne Ardenne « les délais d'attente sont assez rapides » de plus, nous constatons que dans le département de l'Aube, les logements vacants sont estimés à environ 800 logements. Le parc immobilier s'est beaucoup renouvelé avec de nombreuses constructions, c'est une des raisons pour laquelle nous enregistrons l'arrivée d'une nouvelle population qui occupe les logements sociaux en zone rurale, notamment des habitants de la région parisienne.

Conclusion du portrait social

La population de la communauté de communes des Lacs de Champagne a surtout évolué dans sa composition :

- Une accentuation du vieillissement : augmentation des plus de 60 ans (31.7% de la population) et des plus de 75 ans (12% de la population).
- Une population en perte de vitesse démographique : baisse de la natalité (-0.3%), moins de ménages avec des enfants, une baisse du nombre d'enfants
- Une population qui se déscolarise chez les jeunes, 7% de la population des 11-17ans

Des indices de précarité au-dessus de la moyenne nationale : 30% des familles à bas revenus sont des familles monoparentales, les femmes seules en demande d'emploi ou à temps partiel, un taux de pauvreté de 14.7%, augmentation de 7% des chômeurs à bas revenus isolés

Une évolution sociologique qui n'as pas beaucoup changé depuis 2011, la part des ouvriers et employés(59.8%) est la plus importante et le niveau de qualification est toujours aussi faible.

Transport et mobilité : La voiture reste le moyen principal et quasi exclusif de déplacement sur le territoire. Ce qui crée localement des situations d'isolement et d'exclusion pour les habitants sans véhicule.

La perception par les habitants, les usagers, les bénévoles et les salariés

L'idée générale est d'associer les usagers, habitants et les équipes à construire notre diagnostic et donc notre projet social. Afin de recueillir des informations favorisant un ensemble de points de vue complémentaires, nous nous sommes reposés sur des témoignages, des connaissances apportées par les acteurs locaux sur les représentations des habitants, des usagers et des équipes de l'association (salariés et bénévoles).

Dans cette démarche, nous avons construit plusieurs outils et des moyens utilisés tout au long de cette phase.

Les réunions « soirées débats », ont permis de lancer l'élaboration du projet et de permettre de positionner des personnes au sein du comité de pilotage.

-Les rencontres et les échanges ont eu lieu avec :

- Les usagers des activités régulières
- Les bénévoles et les salariés
- Les jeunes collégiens
- Les parents de l'accompagnement scolaire
- Les travailleurs sociaux
- Les associations de Brienne Le Château
- La principale du collège et la directrice du pôle scolaire
- Les élus de la communauté de communes des Lacs de Champagne
- Les membres du bureau de l'association
- Le conseil technique de la CAF
- Des visites en marchant (marché)

Les objectifs communs à la plus part de ces rencontres ont été d'échanger sur la perception de chacun concernant la vie sur le territoire, ses ressources, ses contraintes et les attentes vis-à-vis du centre social. Ce fut très souvent l'occasion de débats libres et empreints d'une certaine franchise.

Les outils utilisés

Un questionnaire conçu par les membres du comité de pilotage et diffusé à plus de 500 familles sur quatre zones du territoire (Brienne Le Château, Dienville, Lesmont, Chavanges)

Une enquête à destination des familles de l'accueil de loisirs 2018

Une enquête à destination de toutes les familles de la petite-enfance et de l'enfance en 2016.

Les résultats :

A partir des informations que nous avons recueillies, nous avons mis en évidence les forces et faiblesses du territoire et du centre social, vus par les habitants et les usagers.

Les rencontres avec d'autres acteurs du territoire

La rencontre avec les travailleurs sociaux

Les travailleurs sociaux ont été sollicités pour un temps d'échanges. L'objectif de cette rencontre a été de permettre aux travailleurs sociaux de faire remonter leurs perceptions et les problématiques dans leur domaine d'intervention. Les problématiques qui émergent sont :

- La mobilité et le transport
- L'isolement des personnes
- La mobilisation inexistante au niveau de la jeunesse
- L'accès aux logements
- Les difficultés dans les démarches administratives (dématérialisation)
- L'absence de qualifications pour entrer dans le monde professionnel
- Les difficultés à mobiliser, investir les habitants, à les faire participer aux actions

Suite aux échanges, la majorité des professionnels a été séduite la démarche et est prête à reconduire cette initiative. Dès la rentrée scolaire, ils seront présents pour le projet « ECLAT » (Education et Compétences pour lutter contre les addictions) projet sur l'addiction chez les jeunes, initié par le centre social et l'IREPS.

La rencontre les bénévoles et les salariés

Cette journée a permis de réfléchir sur le sens et les valeurs de notre centre social, de faire ressortir des thématiques à renforcer ou à développer au sein de l'association.

- Les valeurs, l'accueil et l'ouverture pour tous
- L'entraide, la mixité, la tolérance et le respect
- La communication et la cohésion des équipes (bénévoles, salariés)

Les échanges avec les élus communautaires

Nous avons demandé au Président de la CCLC la possibilité de présenter la démarche d'élaboration de notre projet social au conseil communautaire, nous avons été entendus. Pour des raisons d'agenda, nous n'avons pas encore été invités.

Nous avons échangé sur des temps informels lors de nos différentes rencontres institutionnelles. A la question sur les projets futurs de développement urbain et économique, il nous a été répondu qu'il y avait des projets à l'étude comme un projet d'installation de panneaux solaires et un champ d'éoliennes. Nous avons également une confirmation que l'hôpital psychiatrique continuera à développer des Maisons d'Accueil Spécialisées. En dehors de ces informations, il n'y a pas d'autres perspectives de grands projets d'envergure sur le territoire.

Les échanges avec les associations

Nous avons convié le tissu associatif à une réunion dont le but était d'échanger sur leur perception de leur territoire d'intervention. Malheureusement peu d'associations ont répondu présente (nous étions quatre associations et deux excusées). Toutefois, nous avons fait ressortir des éléments pertinents qui reflètent l'état d'esprit des associations.

Aujourd'hui, le tissu associatif a tendance à s'épuiser, à s'isoler pour différentes raisons :

- Un déficit du « faire –ensemble », les associations ne se retrouvent plus autour de projets fédérateurs, par exemple le forum des associations organisé en septembre depuis de nombreuses années, est tout simplement annulé en 2018, faute de participants.
- La question de la jeunesse et de la reconnaissance familles, elles sont plus consommatrices que militantes.
- Il y a un sentiment de fracture relationnelle avec les politiques et les acteurs éducatifs locaux.

Autant d'opportunités pour le centre social de trouver une posture d'animateur et de dynamiser le tissu associatif local.

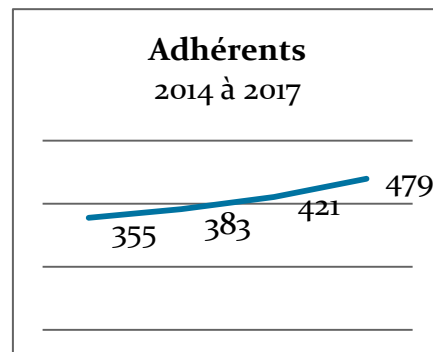
Forces		Faiblesses	
Territoire	MPT-CS	Territoire	MPT-CS
<p>Une population qui confirme son attachement à la qualité de vie</p> <p>Tranquillité/sécurité/cadre de vie</p> <p>Une vie associative conséquente</p> <p>Une offre de service de proximité et activités commerciales (bourg centre)</p> <p>Une offre de services petite enfance et enfance</p> <p>Une activité touristique en développement (lac de Dienville)</p> <p>Des acteurs mobilisés sur la question de la précarité</p>	<p>La diversité des activités</p> <p>Le service de la petite –enfance</p> <p>Les accueils péri et extrascolaire</p> <p>La convivialité</p> <p>L’engagement des bénévoles et des salariés</p> <p>La cohésion des équipes</p> <p>Un réseau d’acteurs qui soutiennent l’action du centre social</p> <p>Des réponses à des problématiques de territoire</p>	<p>La mobilité :</p> <p>Le manque de transport en commun</p> <p>Des populations qui souffrent d’isolement</p> <p>L’emploi</p> <p>L’accès aux droits</p> <p>L’offre culturelle</p> <p>Le manque de médecins (généralistes et spécialistes)</p> <p>Le manque de mode de garde en extra et pour enfants en situation de handicap</p> <p>La communication</p> <p>Le manque d’activités pour adultes et tout-petits</p>	<p>La visibilité</p> <p>La lisibilité</p> <p>L’implication et l’accueil des habitants</p> <p>L’absence des publics adultes et jeunes dans la vie de la MPT-CS</p> <p>L’intégration et la reconnaissance des bénévoles et des salariés</p> <p>Le renouvellement des bénévoles - dirigeants</p>

Les données internes de la MPT-Centre Social

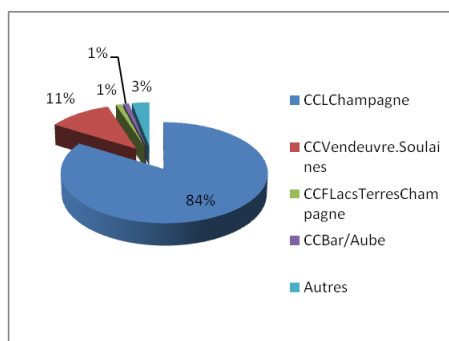
La fréquentation des usagers

Evolution des usagers depuis 2014

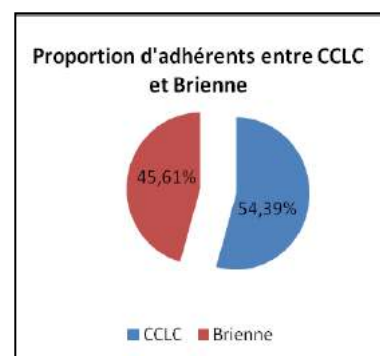
L'évolution du nombre d'usagers démontre que nous avons une progression de 35% du nombre de personnes sur les quatre dernières années. La principale raison est l'ouverture d'activités nouvelles proposées. Comme par exemple les activités de prévention (gym douce, et des activités comme la danse et partage, le Qi gong).



La provenance des usagers



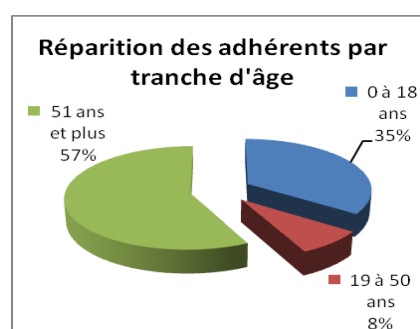
Année 2017 : Les graphes mettent en évidence que la majorité des adhérents proviennent de la CCLC (84%), dont 45.6% viennent de la commune de Brienne Le Château, 16% des adhérents



sont issus des communes hors de la CCLC, soit environ 80 adhérents.

La répartition par catégorie d'âge

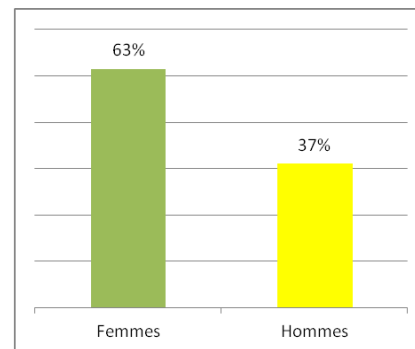
La répartition par classes d'âge montre que le public est assez homogène, la majorité des usagers se situant dans la tranche des 50-80 ans (57%). Le public des 18- 50 ans est faible (présent dans les adhésions de l'accueil de l'extrascolaire, mais ce public s'inscrit davantage dans



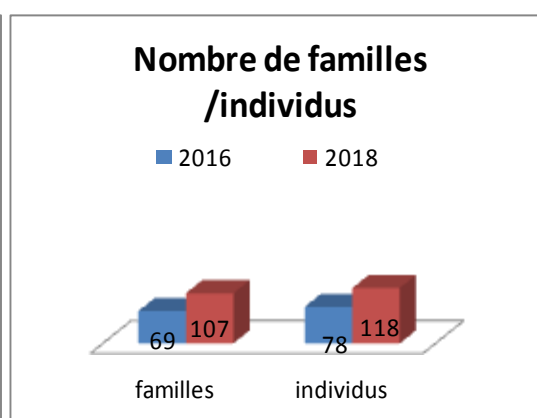
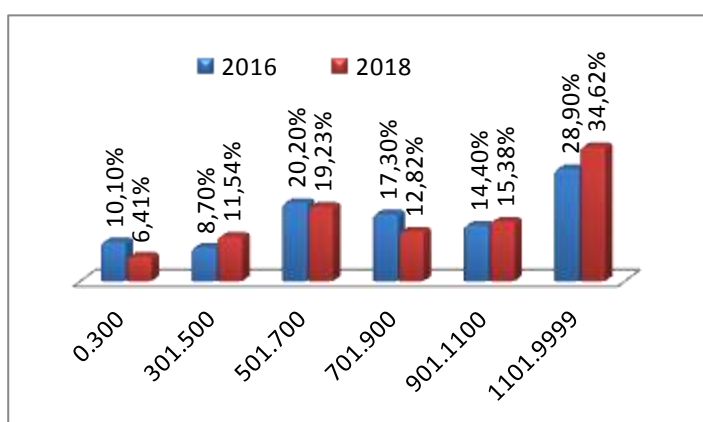
l'offre de service que dans le projet développement). La catégorie des 15-17 ans est absente au niveau de nos adhérents, car les 35% du tableau concerne essentiellement les enfants du centre de loisirs. Le manque d'adolescents est le fait de l'absence d'activité qui leurs sont destinées. Les jeunes adultes ne sont pas représentés non plus.

La répartition des adhérents hommes /femmes

Les femmes représentent 63% de l'ensemble des adhérents, 100 % dans certaines activités. Ceci s'explique par une proposition d'activités qui plait à un public féminin (couture, cuisine, danse, gym douce,...). De plus, peu d'activités pour adultes sont proposées en fin de journée et le samedi, ce qui est un véritable frein pour les personnes qui travaillent toute la semaine en journée.



Répartition selon le quotient familiale sur l'accueil de loisirs



Nous constatons que les familles qui fréquentent l'accueil de loisirs avec un quotient familial supérieur à 700 sont plus nombreuses que les familles en-dessous de ce quotient.

Leur nombre est relativement stable, même si nous observons une progression en 2018. L'impact de la modification des tarifs en 2016 et du nouveau mode d'inscription a fait baisser la fréquentation des familles à bas quotient. La répartition des catégories socioprofessionnelles évolue également et depuis 2014, on constate une faible augmentation du nombre des cadres (+1%), et le nombre d'employés est quasiment le même, 49% des familles adhérentes sont dans la catégorie « employés, ouvriers, chômeurs »).

Nous constatons la faible part des familles à bas quotient, en conséquence le centre social doit considérer la question tarifaire, en ouvrant par exemple des activités à coût réduit.

Les principaux constats

Le territoire

Si nous nous attardons sur les atouts du territoire, ce qui ressort en premier lieu est l'attachement de la population à la ruralité et à sa qualité de vie. Un autre atout est l'offre de services diversifiées proposée dans le bourg centre (Brienne Le Château), on y trouve des établissements scolaires (collège, pôle éducatif), des équipements sportifs, une salle des fêtes, un multi accueil, un accueil de loisirs, des commerces et de nombreuses associations. Le ressenti des habitants recueilli par l'intermédiaire des questionnaires confirme que l'accessibilité aux services de base est satisfaisante pour les personnes domiciliées à Brienne Le Château. Cependant, on note des inquiétudes concernant la santé, l'absence de spécialistes et le nombre insuffisant de médecins généralistes. L'un des autres atouts est la vie associative qui reste encore bien ancrée dans de nombreuses communes, certaines d'entre elles sont très dynamiques (Lesmont et Dienville), cette vie associative renforce le lien social. Le milieu sportif est toujours le plus représenté dans le domaine associatif et propose un éventail conséquent d'activités sportives avec différents niveaux de pratique. Le hand-ball et le football sont bien devant en nombre de participants, mais de nouvelles pratiques se sont développées comme par exemple le rugby masculin et féminin à Dienville. Cependant, lors des derniers échanges, il a été relevé que le tissu associatif s'essouffle et se disperse. Depuis la disparition de l'association omnisport de Brienne Le Château, la dynamique existante depuis quelques années est retombée. Lors de la rencontre avec le milieu associatif, les dirigeants ont remonté des problèmes d'ordre relationnel, « nous ne faisons plus rien ensemble ». Le prochain forum annuel des associations a été annulé faute de participants. Le mouvement associatif a un grand besoin de se retrouver et de travailler ensemble, il est urgent de renforcer le lien entre ces acteurs. Le centre social pourrait en être l'animateur afin de favoriser les échanges et de promouvoir le « faire ensemble ».

Dans l'offre globale, on peut rajouter également les acteurs et partenaires sociaux qui agissent ensemble autour de la précarité ainsi que l'équipe du centre social qui se distingue par son engagement et ses compétences. Si l'on parle de l'équipe élargie (salariés et bénévoles) on peut compter au total sur environ 100 personnes au service des habitants, ce qui est très important pour un territoire rural de cette taille. C'est toute cette ressource

humaine qui sera mise à contribution d'une façon ou d'une autre pour la réalisation du projet social.

Les principales faiblesses

Mobilité et exclusion social

La mobilité, le manque de transport en commun sont les sujets qui reviennent en premier dans la perception des habitants, le portrait social confirme ce constat de problématique d'un territoire excentré, de l'éloignement des grands axes routiers et du manque de transport en commun. La principale menace est l'exclusion d'une partie de la population qui ne possède pas de véhicule.

Une population qui souffre d'isolement

La population la plus marquée par l'isolement est la catégorie des personnes âgées, mais d'autres publics sont concernés : les personnes seules à faibles ressources, une population en marge. Les principales difficultés sociales sont dans ces publics (faibles ressources, familles monoparentales, mobilité et emploi). Le centre social accueille peu de ces familles à l'exception des ateliers de l'épicerie sociale itinérante rurale. La déscolarisation des jeunes est aussi une forme d'isolement et d'exclusion, ajoutée aux problèmes de mobilité cela rend très difficile le parcours de ce public pour progresser.

Un déficit d'offre culturelle

La situation de l'offre culturelle n'a guère évolué, nous n'avons, à l'heure actuelle, pas de réelle volonté politique de développement territoriale sur ce sujet.

Les propositions sont limitées et les habitants sont obligés de se déplacer à Troyes ou à Bar sur Aube, pour le cinéma par exemple. A Brienne Le Château, il existe un équipement dédié à l'apprentissage de la musique, une médiathèque reconnue par les lecteurs du territoire. Ce service municipal avec le soutien des Amis du livre (association), participe à de nombreux projets en partenariat avec le centre social. En termes de culture populaire, nous conservons d'anciennes fêtes comme la fête de la choucroute et « Brienne en scène », ces fêtes attirent de moins de moins de public. Par contre, certains villages (Lesmont, Chavanges, Dienville) organisent des fêtes populaires organisées par des associations locales qui attirent de nombreuses familles. La MPT-Centre Social participe à la vie culturelle de Brienne Le Château avec plusieurs événements dans l'année scolaire. Au

niveau touristique, le nouveau musée Napoléon a ouvert ces portes dernièrement, nous ne pouvons pas à ce jour évaluer l'impact au niveau touristique. L'échantillon de familles interrogées (200), nous confirme également que l'offre culturelle est très réduite et insuffisante sur le secteur.

Nous observons aussi qu'il manque des liens et de la concertation entre les acteurs. Il serait fort souhaitable que le centre social poursuive son engagement dans ce domaine et qu'il soit l'initiateur de l'émergence d'une réflexion culturelle territoriale.

En résumé de cette partie, on peut noter que :

- Que le territoire rencontre des problèmes sociaux majeurs qui mettent en alerte les services et les partenaires (isolement, mobilité, jeunes déscolarisés, exclusion géographique et numérique,.....)

- Que la dimension prévention-anticipation doit prévaloir aujourd'hui notamment sur les sujets du lien social, de l'isolement, de l'accompagnement de publics fragilisés et de la cohésion sociale

- Que le centre social pourra à l'avenir s'approprier ces problématiques seul ou avec d'autres

La MPT-Centre Social

La MPT-Centre Social est montée en charge ces dernières années en renforçant son équipe de professionnels (changement de directeur en 2015, nouvelle référente famille et responsable enfance jeunesse en 2016, stabilisation de l'équipe d'animateurs du secteur enfance-jeunesse), en prenant des initiatives pour associer les usagers à son fonctionnement et en développant des activités et des événements à l'attention des habitants. Aujourd'hui, il est organisé autour de grands pôles, sectorisés par public (petite-enfance, enfance-jeunesse, seniors, famille). Il accueille des permanences sociales, des

professionnels de la formation et de l'emploi. Cet ensemble fonctionne bien mais certains signaux faibles apparaissent

La MPT-Centre Social en tant qu'équipement a peu de visibilité :

Son implantation dans les locaux de la maison de la famille prête à confusion. Les secteurs éclatés (à proximité des établissements) sur la commune de Brienne Le Château de la ville portent aussi à confusion. De plus, certains habitants, ont une certaine représentation négative du centre social : « c'est du social, moi je n'ai pas de problème de ce côté là, ce n'est pas pour moi » (réflexion d'un habitant).

Le centre social, aujourd'hui n'est pas très lisible :

Peu de personnes ont une vision claire de ce qu'est un centre social. On a aujourd'hui des actions, des activités qui manquent encore de liens même si les activités transversales s'amplifient. L'entrée « famille » c'est la marque de fabrique d'un centre social dans une démarche globale. Cette caractéristique n'apparaît pas suffisamment dans notre structure. Le fait d'avoir des réponses éclatées, (multi accueil, périscolaire et extrascolaire, activités régulières à la maison de la famille et au foyer rural) ne peut pas renforcer sa lisibilité ni son homogénéité. Cela reste assez paradoxal quand on voit les efforts menés par les cadres dirigeants et les équipes depuis la construction de cette offre de services importante et reconnue par tous. Ce manque de lisibilité renvoie à l'exercice de la fonction d'animation globale.

Historiquement (les circulaires de la CNAF à ce sujet) et pratiquement la fonction animation globale, caractéristique fondamentale des centres sociaux désigne quatre points :

- Le centre social se positionne dans l'animation d'une approche globale du territoire
- Le centre social va chercher à organiser et/ou coordonner les initiatives visant à l'amélioration de ce territoire
- Le centre social va promouvoir la cohérence des projets en réponse aux problématiques du territoire
- Enfin, le centre social va chercher à « faire projet » plutôt qu'à multiplier les actions.

Cela se traduit concrètement :

- Par une approche généraliste : on va toucher plusieurs groupes de populations
- Par l'émergence d'un fil conducteur à tout ce qu'entreprend le centre social : la question du sens
- Par l'animation d'une démarche partagée avec d'autres acteurs
- Par l'implication des usagers, des habitants dans la vie du centre social
- Par la réactualisation régulière de l'analyse des besoins sociaux

Aujourd'hui, cette fonction n'est que partiellement couverte :

Elle l'est par la place des usagers dans le fonctionnement et la gestion de l'équipement, par la capacité du centre social à initier des événements fédérateurs (fêtes, événements conviviaux par exemple).

Mais, elle l'est un peu moins dans sa capacité à fédérer les acteurs autour d'un projet de territoire, comme par exemple le projet épicerie sociale, dans sa capacité à diversifier les publics (adultes, jeunes, non-usagers) et par là les réponses à leurs besoins dans la recherche d'une dynamique d'amélioration.

Une fonction animation collective-familles qui monte en charge

Les réponses apportées aujourd'hui dans le cadre du pôle familles sont des premiers leviers pour avancer vers la prise en compte de la famille dans sa globalité et vers les questions de parentalité. Néanmoins, il reste du chemin à faire pour inscrire cette fonction dans la relation parents-enfants, et dans la prise en compte plus directe des problématiques rencontrées par les familles fragilisées.

Un public usager trop homogène

La majorité des usagers des principales activités du centre social se situe dans la tranche des 50/70 ans. On retrouve peu ou pas le public des 18/50 ans.

Le centre social n'a pas renforcé son offre en direction de celui-ci. Cela pourrait passer par :

- un affinement des besoins et des demandes
- des modalités d'accueil différentes (l'ouverture de l'équipement en soirée par exemple)
- une mise en réseau de tous les acteurs qui interviennent avec le public jeunes

La diversité des publics est une composante des centres sociaux. Elle doit porter à la fois sur les origines sociales, ethniques et géographiques (Circulaire 2012-013, CNAF). Bien que compliquée à obtenir, elle fait partie des priorités.

Une dynamique participative à repenser

La question de la participation des habitants à la vie publique est au centre des discours et des pratiques depuis de nombreuses années. Elle n'est pas simplement une commande institutionnelle, car au niveau sociétal, elle fait appel « au faire société », elle promeut le développement de l'exercice de la citoyenneté.

Entre les commissions (petite-enfance, enfance-jeunesse, animation, rédaction, sécurité, seniors, comité de pilotage, collectif RAM,). On peut constater que de nombreux bénévoles participent à toutes les commissions et que nous intégrons dans ces commissions ou comités de nouvelles personnes. Puis, nous constatons que globalement, le centre social dispose d'une image assez « institutionnalisée » par rapport aux associations locales. Le projet social paraît flou par les usagers, les habitants, dont l'intérêt premier est d'ordre utilitaire et centré sur l'offre de service.

Si la volonté du centre social est de conduire une participation active, il est souhaitable de se poser les bonnes questions :

- Quelle est la finalité de la participation ?

-Quelles sont les modalités de participations des usagers-habitants dans la vie de la structure ?

-Comment pérenniser cette action ?

Le centre social a l'opportunité de pouvoir s'appuyer sur l'élaboration du projet social. Il permettra d'apporter une valeur ajoutée en termes de participation (débat, échanges, questionnement) au niveau du projet, au niveau de l'engagement des habitants impliqués.

En résumé de cette partie, on peut retirer :

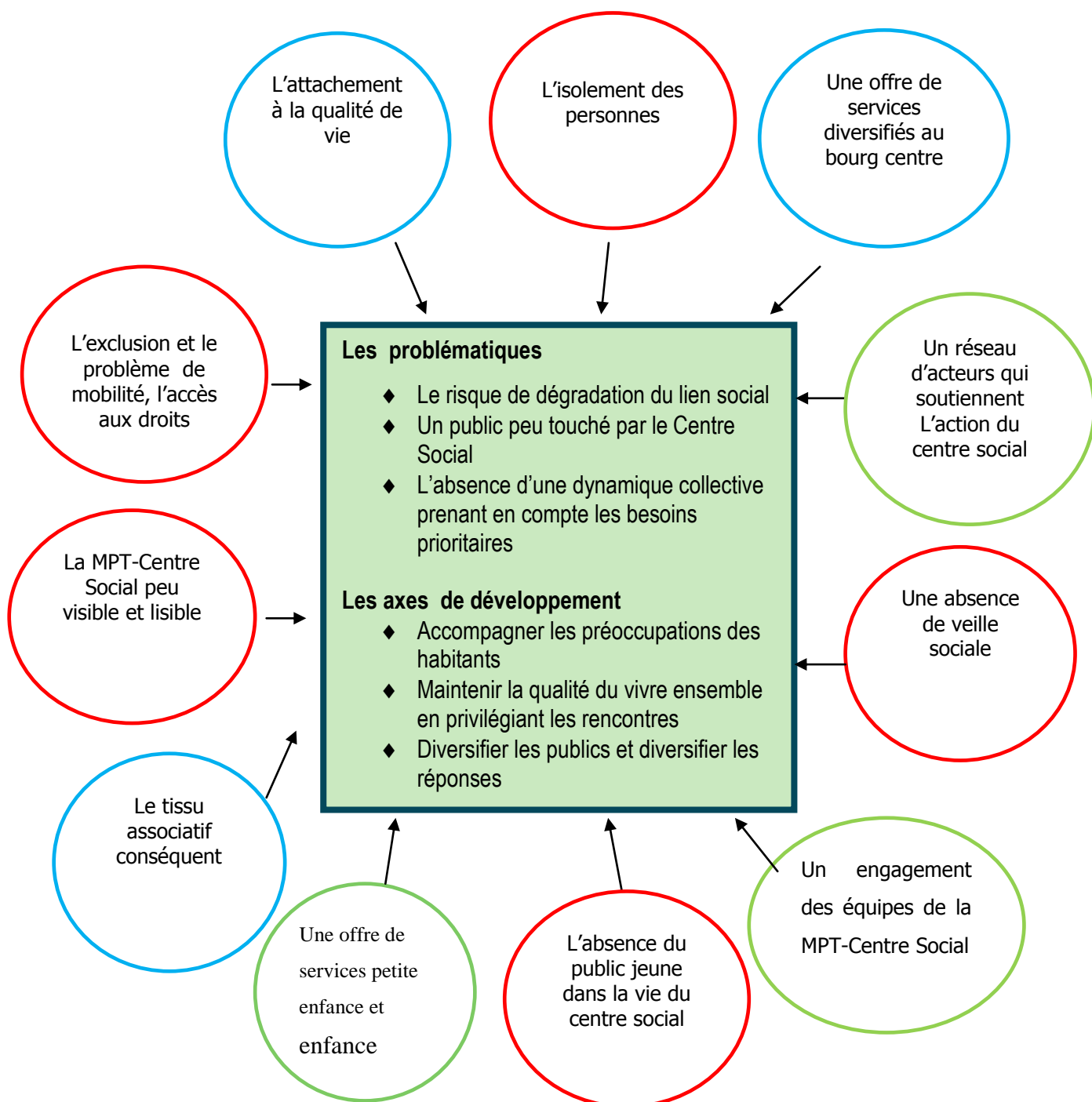
- Qu'il faut davantage se rapprocher des fondamentaux du centre social si l'on veut créer une dynamique
- Qu'il faut également avoir une réflexion sur l'accueil et la participation des habitants
- Qu'il faut éloigner un risque de « ronronnement » du centre social, « Oser l'innovation et l'originalité »⁵
- Qu'il sera de construire le futur projet social autour du renforcement du lien social et du réinvestissement du public jeune.

⁵Réflexion apportée lors de la journée bénévoles /salariés

Préconisation pour le futur projet

Produire un diagnostic social ce n'est pas simplement passer en revue des constats, c'est aussi les problématiser et les traduire en enjeux potentiels pour le centre social dans lesquels il inscrira ses priorités pour les quatre années à venir.

Si l'on résume ce qui précède, on peut aboutir au schéma suivant :



○ = Faiblesses du territoire et la MPT-CS

○ = Forces de la MPT CS

○ = Forces du territoire

Si ces trois axes de problématiques et ces trois axes de développement sont validés, ils pourraient constituer le socle du futur projet social de l'équipement. A partir de là, et tenant compte de tout ce qui précède, des priorités pourraient être prises.

Renforcer les valeurs de la MPT-Centre social et la participation des habitants.

Renforcer les valeurs de la MPT-Centre social c'est perpétuer la dynamique d'éducation populaire revendiquée par l'association. Les valeurs de l'éducation populaire, c'est l'éducation qui n'est pas cadrée comme dans les structures traditionnelles, de la famille, de l'école ou de l'université. C'est l'éducation au sein du temps de loisirs, mais par la pratique volontaire de la vie de groupe, la confrontation et le partage. C'est aussi l'apprentissage de la citoyenneté, de la participation, de l'art de parler en public, de savoir écouter. C'est pouvoir s'intégrer dans la vie de l'association.

Le centre social est un lieu d'incitation à la participation des habitants. Il est aussi un lieu de construction et d'accompagnement de la parole auprès des familles, des enfants et des jeunes.

La participation représente donc une composante essentielle du rôle d'animation du centre social. Aussi celui-ci doit créer les conditions favorisant sa mise en œuvre en permettant des prises de paroles effectives, des modes d'expressions différenciées, des groupes de travail et des collectifs d'utilisateurs par exemple.

Renforcer le rôle du centre social comme un lieu d'animation et d'offres de réponses en lien avec les habitants.

Le centre social continue à renforcer l'accueil concret d'activités et de services de proximité pour tous les habitants du territoire, notamment dans les domaines suivants :

- Celui du renforcement du lien social, de l'action contre l'isolement
- Celui de l'appui à la fonction parentale, l'entrée familles restant la première porte d'entrée du centre social.
- Celui de l'animation sociale du Territoire
- Celui d'assurer une veille sociale avec une capacité à « interpellier » les institutions et un souci de réactivité effective

Les principes d'actions :

Les missions peuvent se concevoir dans un ensemble de postures particulières portées par les équipes.

- concevoir son action autant dans les murs que hors les murs en « occupant le terrain »
- affirmer le « faire avec » (plutôt que simplement le faire pour) s'engager avec les habitants et donner un contenu éducatif aux différentes initiatives.
- Partir d'une logique de besoins et non d'une logique de services et en intégrer les conséquences (par exemple ouvrir le centre social le samedi,)
- Faire évoluer les compétences de l'équipe vers la pratique du développement social de territoire.

Repenser la fonction d'accueil

L'accueil, c'est l'affaire de toute l'équipe et pas seulement de l'agent d'accueil. C'est le premier contact avec la structure et cet accueil est certainement déterminant pour la suite. La fonction d'accueil doit être déclinée en une posture éducative partagée par tout le monde.

La fonction de base est assurée, c'est-à-dire l'accueil physique et téléphonique des habitants et des bénévoles. De même que l'information sur les activités de l'équipement, l'orientation et l'aide à la recherche d'informations à la demande. Mais une fonction complémentaire doit être développée :

- La participation à la veille sociale
- La compréhension des besoins exprimés par les habitants
- La participation aux différents projets

Pour cela, le profil de poste de l'agent d'accueil doit évoluer pour intégrer les compétences nécessaires pour assurer cette fonction.

Renforcer dans l'équipe de permanents deux postures :

On l'a vu dans la description de la fonction d'animation globale, 2 postures apparaissent :

- être hors les murs : sortir de l'équipement, développer de la présence là où il y du monde, ramener du matériau, réaliser du maillage.
- faire pour et avec : accompagner l'émergence d'idées, de projets, d'initiatives sans se substituer aux porteurs.

Développer un processus de reprise en main du secteur jeunes

Le secteur jeune doit être le fer de lance d'une politique jeunesse territoriale. Ce serait ainsi l'occasion de redéfinir un projet éducatif en tenant compte du maillage avec le collège, les associations sportives et culturelles du territoire.

Préciser une stratégie d'intervention collective sur le territoire

On a au moins deux enjeux :

- Celui de répondre au plus près à des problématiques sociales connues (isolement, fracture de mobilité, déficit culturel, repli sur soi)
- Celui à terme de ramener les publics jeunes dans la structure

Si le centre social assure sa fonction de tête de réseau, il pourra élaborer une stratégie avec les différents partenaires concernés (acteurs sociaux, collectivités territoriales, associations) à partir du diagnostic partagé.

Conclusion

Le sens de ce travail de diagnostic est d'aider le centre social et ses partenaires à préciser leurs attentes et leurs priorités dans une démarche de réactualisation des besoins sociaux en prenant en compte la spécificité de l'équipement à savoir un caractère généraliste, favorisant les rencontres , la solidarité, les liens entre générations et à dynamiser le tissu social par le développement d'une démarche citoyenne.

Un certain nombre d'ingrédients nécessaires existent :

- des locaux (même s'ils sont éclatés et gagneraient à être mieux identifiés par les habitants)
- l'équipe (bénévoles, salariés) prête à s'engager davantage
- des partenaires qui légitimeront le centre social dans sa fonction d'animateur de réseau et de coordination

Le projet social sera le véritable fil rouge de l'action.